

Longwy, le 24 novembre 2017

Monsieur le Maire
Maire de / à
54430 REHON

Réf. : 1334 - AB

N° des pièces	Désignation des pièces	Nbre de pièces	Transmis pour
	<p>Veillez trouver ci-joint le flyer destiné à vos habitants pour les informer du changement des jours de collecte à compter du 1^{er} janvier 2018.</p> <p>Le Pôle Environnement se tient à votre disposition pour les impressions</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception.</p> <p>Veillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération.</p>	2	Transmission

Pour le Président, et par délégation,
Le Vice-Président en charge de l'Environnement
Adrien ZOLFO




Pôle environnement

2, rue de Lexy • CS 11432 Réhon • F - 54414 LONGWY cedex
T. 03 82 26 03 00 • F. 03 82 26 03 01
• accueil@cc-longwy.fr • www.ccal-longwy.fr

LES JOURS DE COLLECTE CHANGENT !

Madame, Monsieur,

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération de Longwy change de prestataire de collecte et fera appel à la société éco.Déchets.

Ce changement occasionne une modification des jours de collecte pour votre commune.

Dorénavant, **la collecte du tri sélectif s'effectuera le mardi matin**, le ramassage des ordures ménagères restant inchangée à savoir le mercredi matin.

Le mode de collecte des objets encombrants ne subit aucune modification, le passage s'effectuant uniquement sur prise de rendez-vous auprès de la plateforme dédiée (numéro vert : 0.800.00.39.41 gratuit depuis un poste fixe), dans la limite d'une fois par mois.

Votre attention est également attirée sur le fait qu'en cas de jour férié, la collecte est décalée d'une journée à compter de ce jour (sauf exceptionnellement le 8 mai 2018, les collectes étant assurées).

Le Pôle Environnement se tient à votre disposition pour toutes demandes de renseignements complémentaires, par email (accueil@cc-longwy.fr), téléphone (numéro vert : 0.800.105.300 gratuit depuis un poste fixe) ou sur le site www.ccal-longwy.fr.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

Pour le Président, et par délégation,
Le Vice-Président en charge de l'Environnement,
Adrien ZOLFO



Pôle environnement

2, rue de Lexy • CS 11432 Réhon • F - 54414 LONGWY cedex
T. 03 82 26 03 00 • F. 03 82 26 03 01
• accueil@cc-longwy.fr • www.ccal-longwy.fr





Communauté
d'Agglomération
de Longwy

A l'attention des habitants de la
commune de Réhon

LES JOURS DE COLLECTE CHANGENT !

Madame, Monsieur,

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération de Longwy change de prestataire de collecte et fera appel à la société éco.Déchets.

Ce changement occasionne une modification des jours de collecte pour votre commune.

Dorénavant, **la collecte du tri sélectif s'effectuera le mardi matin**, le ramassage des ordures ménagères restant inchangé à savoir le mercredi matin.

Le mode de collecte des objets encombrants ne subit aucune modification, le passage s'effectuant uniquement sur prise de rendez-vous auprès de la plateforme dédiée (numéro vert : 0.800.00.39.41 gratuit depuis un poste fixe), dans la limite d'une fois par mois.

Votre attention est également attirée sur le fait qu'en cas de jour férié, la collecte est décalée d'une journée à compter de ce jour (sauf exceptionnellement le 8 mai 2018, les collectes étant assurées).

Le Pôle Environnement se tient à votre disposition pour toutes demandes de renseignements complémentaires, par email (accueil@cc-longwy.fr), téléphone (numéro vert : 0.800.105.300 gratuit depuis un poste fixe) ou sur le site www.ccal-longwy.fr.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

Pour le Président, et par délégation,
Le Vice-Président en charge de l'Environnement,
Adrien ZOLFO



Pôle environnement
2, rue de Lexy • CS 11432 Réhon • F - 54414 LONGWY cedex
T. 03 82 26 03 00 • F. 03 82 26 03 01
• accueil@cc-longwy.fr • www.ccal-longwy.fr



Communauté
d'Agglomération
de Longwy

A l'attention des habitants de la
commune de Réhon

LES JOURS DE COLLECTE CHANGENT !

Madame, Monsieur,

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération de Longwy change de prestataire de collecte et fera appel à la société éco.Déchets.

Ce changement occasionne une modification des jours de collecte pour votre commune.

Dorénavant, **la collecte du tri sélectif s'effectuera le mardi matin**, le ramassage des ordures ménagères restant inchangé à savoir le mercredi matin.

Le mode de collecte des objets encombrants ne subit aucune modification, le passage s'effectuant uniquement sur prise de rendez-vous auprès de la plateforme dédiée (numéro vert : 0.800.00.39.41 gratuit depuis un poste fixe), dans la limite d'une fois par mois.

Votre attention est également attirée sur le fait qu'en cas de jour férié, la collecte est décalée d'une journée à compter de ce jour (sauf exceptionnellement le 8 mai 2018, les collectes étant assurées).

Le Pôle Environnement se tient à votre disposition pour toutes demandes de renseignements complémentaires, par email (accueil@cc-longwy.fr), téléphone (numéro vert : 0.800.105.300 gratuit depuis un poste fixe) ou sur le site www.ccal-longwy.fr.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

Pour le Président, et par délégation,
Le Vice-Président en charge de l'Environnement,
Adrien ZOLFO



Pôle environnement
2, rue de Lexy • CS 11432 Réhon • F - 54414 LONGWY cedex
T. 03 82 26 03 00 • F. 03 82 26 03 01
• accueil@cc-longwy.fr • www.ccal-longwy.fr